



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie
de la formation et de la recherche DEFR

**Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**
Formation professionnelle et continue

Berne, 15.11.2021 (Etat 22.11.2021)

Note d'accompagnement

Prises de position sur le rapport intermédiaire
« Positionnement des écoles supérieures »

Table des matières

| | | |
|----------|--|----------|
| 1 | Contexte | 3 |
| 2 | Prises de position sur le rapport intermédiaire..... | 3 |
| 2.1 | Conférence tripartite de la formation professionnelle CTFP | 3 |
| 2.2 | Sounding Board ES | 5 |
| 2.3 | swissuniversities | 10 |

1 Contexte

Le rapport intermédiaire du SEFRI sur le projet « Positionnement des écoles supérieures » et les travaux prévus dans ce contexte à partir de 2022 seront présentés et discutés lors du Sommet national de la formation professionnelle le 15 novembre 2021.

Le rapport intermédiaire fournit une vue d'ensemble du positionnement des écoles supérieures (ES). Il présente les résultats des analyses qui ont été effectuées jusqu'à présent sur le positionnement des ES, énumère les points qui restent à clarifier et tire de premières conclusions pour la suite des travaux.

Le rapport intermédiaire a été examiné au préalable avec les acteurs concernés dans le cadre de l'organisation du projet et a été soumis pour prise de position à ces mêmes acteurs, à savoir la Conférence tripartite de la formation professionnelle (CTFP), le Sounding Board ES et swissuniversities, avant d'être retravaillé et finalisé.

La présente note d'accompagnement pour le Sommet national de la formation professionnelle regroupe les prises de position des organes consultés. Le rapport intermédiaire sera également traité au sein de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE) le 25 novembre 2021.

Les travaux de clarification des questions fondamentales et de concrétisation des mesures débiteront dès que le rapport intermédiaire aura été discuté lors du Sommet national de la formation professionnelle et au sein de la CSHE. Les acteurs concernés seront étroitement associés à ces travaux. Les prises de position des organes ainsi que les éventuelles remarques supplémentaires émises lors du Sommet seront prises en compte dans la planification des travaux ainsi que de manière continue pendant les travaux.

2 Prises de position sur le rapport intermédiaire

2.1 Conférence tripartite de la formation professionnelle CTFP

La CTFP a débattu du rapport intermédiaire et de la suite des travaux. Ses membres ont des points de vue différents sur le contenu du rapport ainsi que sur les travaux menés jusqu'à présent par le SEFRI.

2.1.1 Démarche

- Des mesures sont nécessaires en ce qui concerne le positionnement clair des ES au sein du degré tertiaire, l'orientation vers le marché du travail ainsi que le financement des ES par rapport aux autres offres de formation, notamment les HES et les examens fédéraux (pied d'égalité).
- Certains membres sont d'avis que le projet représente une grande opportunité de repenser fondamentalement les défis et les structures en place. Les questions fondamentales identifiées dans le domaine de la structure des prestataires, des différents systèmes de financement, du positionnement dans le système éducatif et des compétences (notamment la surveillance) doivent être discutées et clarifiées.
- En plus des questions fondamentales, des mesures doivent être discutées et concrétisées en temps utile en fonction des problèmes et des solutions possibles identifiés par les acteurs.
- Travail.Suisse et les représentants des cantons ont notamment critiqué le fait que l'étude d'econcept AG n'a pas été suffisamment prise en compte¹. Cela donne l'impression que le besoin d'action identifié par les acteurs ES (prestataires de formation, Ortra, cantons) n'existe pas et que le SEFRI ne veut pas prendre de mesures. Travail.Suisse voit p. ex. des problèmes majeurs en ce qui concerne la mobilité internationale des diplômés ES et la reconnaissance des diplômes sur le marché du travail suisse, qui est fortement internationalisé. De plus, Travail.Suisse estime que le

¹ econcept AG, 2020, état des lieux sur le positionnement des écoles supérieures, rapport final du 31 juillet 2020.

rapport du SEFRI se base principalement sur les atouts des ES et ne s'intéresse pas suffisamment aux faiblesses et aux risques auxquels les ES doivent faire face. Travail.Suisse considère que la politique doit être tournée vers l'avenir et attend donc d'un rapport qu'il montre en particulier comment les faiblesses et les risques peuvent être surmontés, ce que le rapport intermédiaire du SEFRI ne fait pas. Travail.Suisse le rejette donc.

2.1.2 Place des ES au sein du système éducatif et recoupements

- Le positionnement clair des ES avec un profil indépendant au sein du degré tertiaire est considéré comme un élément central.
- Le rapport intermédiaire montre la classification théorique et la démarcation des filières de formation ES par rapport aux offres du domaine des hautes écoles. Du point de vue de l'Union patronale suisse (UPS) et de l'Union suisse des arts et métiers (usam), il est important d'examiner dans quelle mesure ces démarcations théoriques sont effectivement mises en pratique, p. ex. en ce qui concerne les voies d'accès à des formations continues de niveau haute école CAS/DAS/MAS et la proportion de diplômés CFC et de diplômés de la formation professionnelle supérieure.

2.1.3 Visibilité et réputation des ES

- La visibilité et la réputation des ES et de leurs diplômes sont considérées comme l'un des plus grands défis. Les différentes mesures, qui seront concrétisées dans une prochaine étape, doivent être largement discutées. Le positionnement des ES au sein du degré tertiaire est central.
- Du point de vue de l'UPS et l'usam, la réputation et la visibilité pour les étudiants potentiels sont particulièrement importantes afin de garantir que les jeunes professionnels optent pour une formation en accord avec les besoins du marché du travail. Le lien étroit avec le marché du travail par le biais des Ortra et des associations de branche doit être assuré en renforçant les prestataires. Des mesures devraient également être discutées pour simplifier les parcours des personnes en réorientation professionnelle et les parcours de formation individuels (flexibilisation des filières de formation).

2.1.4 Mobilité au niveau national et international

- En ce qui concerne la mobilité internationale, l'UPS et l'usam souhaiteraient disposer de données bien étayées sur la mobilité des diplômés, idéalement en comparaison avec d'autres diplômes du degré tertiaire.

2.1.5 Structure des prestataires, financement et gouvernance

- Les membres de la CTFP considèrent le financement des ES comme un thème central pour la suite des travaux, notamment en comparaison avec d'autres offres de formation, en premier lieu les hautes écoles spécialisées (HES) et les examens fédéraux ainsi que les cours préparatoires aux examens fédéraux (pied d'égalité).
- En ce qui concerne le financement, il est essentiel d'examiner les incitations des différents systèmes de financement par rapport aux choix de formation des employés, des employeurs (éventuelle participation au financement) et des Ortra (création d'offres).
- Selon l'UPS/usam, les spécificités des branches, la comparaison avec les offres des examens fédéraux, cours préparatoires inclus, et des HES (notamment CAS/DAS/MAS) ainsi que le rôle et l'influence des Ortra dans la pratique doivent être examinés de plus près dans le cadre des analyses en cours.

2.1.6 Suite des travaux : participation des acteurs

- Les membres de la CTFP approuvent la participation étroite des partenaires de la formation professionnelle prévue pour les travaux à partir de 2022. L'organisation et la procédure exacte (coordination des séances de travail et des travaux de base, consolidation des acteurs, contenus de la

discussion) devront être précisées en temps utile. Lors de la mise en œuvre des projets, il faudra prévoir suffisamment de temps du côté des associations de branche/Ortra et des cantons.

- Les cantons ont pour tâche de consolider leur position, entre eux d'une part et entre la formation professionnelle et le domaine des hautes écoles d'autre part.
- Du point de vue de l'UPS/usam, il convient de s'assurer que les représentants de l'économie sont suffisamment impliqués dans l'organisation du projet. En outre, il est important que les préoccupations des différents acteurs sur le terrain soient prises en compte et considérées de manière égale. Il ne faut pas donner l'impression que la pression politique ou les revendications virulentes ont plus de poids.
- Travail.Suisse se demande pourquoi le projet ES n'est pas traité dans le cadre des nouvelles structures de gouvernance de la formation professionnelle en place depuis le 1^{er} janvier 2021. Dans le domaine de la formation professionnelle, ces dernières conduisent à des tâches clairement définies pour tous les partenaires, à des discussions bien structurées et à des décisions largement soutenues. C'est ce qui fait défaut dans le projet ES. Pourquoi une nouvelle forme de collaboration est-elle recherchée dans le cadre de ce projet, alors que la CTFP a clairement démontré que son travail, associé au Sommet national de la formation professionnelle, donne de bons résultats ? En ce qui concerne la participation de swissuniversities et du Conseil des hautes écoles dans la nouvelle structure de gouvernance, des solutions devront certainement être trouvées pour les questions qui affectent le paysage des hautes écoles.

2.2 Sounding Board ES

Une première version du rapport intermédiaire a été discutée de manière controversée lors de la séance du Sounding Board ES du 24 août 2021. Le SEFRI a ensuite considérablement remanié le rapport intermédiaire et l'a transmis (état le 9 septembre 2021) pour prise de position aux membres du Sounding Board. Certains d'entre eux se sont prononcés ; voici un résumé de ces avis².

2.2.1 Remarques générales

- Selon la Société suisse des employés de commerce (SEC Suisse), il est urgent que le système de formation professionnelle dans son ensemble puisse évoluer de manière plus flexible. Même si le nombre actuel d'étudiants ES est largement réjouissant, il faut songer au paysage éducatif dans 10 à 15 ans. Avec le système actuel, les ES risquent de s'enliser à long terme, tant au niveau de la systématique que du contenu.
- La Conférence des écoles supérieures (C-ES) rejette le rapport intermédiaire et demande qu'il soit remanié. Le mandat politique de renforcement des ES n'est pas respecté et les résultats de l'étude d'econcept sont ignorés. La C-ES demande un nouveau départ du projet avec la participation des principaux acteurs ES. Dans ce contexte, l'accent devra être mis sur les questions de mise en œuvre des mesures de renforcement à action rapide de l'étude d'econcept. La Conférence ES Technique (CES-T) ne voit pas ses attentes vis-à-vis du projet satisfaites et soutient la demande de la C-ES d'un nouveau départ et de décisions rapides concernant les mesures.
- Pour la C-ES Arts appliqués, le rapport intermédiaire présente une analyse complète et minutieuse des ES. Les problèmes et les préoccupations exprimés au sein du Sounding Board ES ont été pris en compte, mais ne peuvent être considérés sans examiner et prendre des mesures pour le système de formation professionnelle dans son ensemble.
- L'Association suisse des diplômés ES (ODEC) soutient dans l'ensemble le rapport. La tendance générale indique toutefois que la situation n'est pas si mauvaise et que des ajustements ne sont pas nécessaires de toute urgence. Il n'en reste pas moins que les diplômés ES ne se voient pas encore accorder l'importance qu'ils ont dans l'économie. En ce qui concerne le marché du travail en particulier, l'accent doit continuer à être mis davantage sur les diplômés ES.

² Les prises de position se trouvent sous le lien suivant : https://www.sbf.admin.ch/dam/sbfi/fr/dokumente/2021/11/zwischenbericht-hbb.zip.download.zip/Pos-HF_Stellungnahmen_Prises-de-position.zip

2.2.2 Démarche

- Du point de vue de la C-ES, de la CES-T et de la représentation de la Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), le besoin d'action selon l'étude d'éconconcept n'apparaît pas de manière suffisamment claire dans le rapport, pas plus que les mesures proposées. Les questions importantes (financement, reconnaissance des diplômes, procédure de reconnaissance des écoles) ne sont que superficiellement abordées.
- La C-ES critique l'approche méthodologique. Les questions fondamentales sont jugées inadap- tées. Elles conduiraient à un blocage des mesures d'amélioration concrètes. Ces mesures sont nécessaires et urgentes pour l'avenir des ES au vu des défis à relever (attestations de niveau et de qualité, acceptation et réputation sur le marché du travail national et international)³.
- La SEC Suisse félicite de l'approche holistique adoptée pour répondre aux questions. Le rapport intermédiaire montre la complexité et les différentes perspectives et besoins des acteurs concer- nés. Elle considère que les questions fondamentales sont légitimes, mais déconseille une clarifi- cation préalable et préconise une clarification simultanée dans le cadre de la discussion de me- sures concrètes⁴.
- En ce qui concerne l'organisation du projet, l'ODEC rejette le fait que swissuniversities, la Confé- rence des recteurs des hautes écoles suisses, ait un pouvoir de décision dans un projet de forma- tion professionnelle. Cela signifierait que la formation professionnelle serait dès le départ subor- donnée aux hautes écoles et à leurs intérêts.

2.2.3 Place des ES au sein du système éducatif et recoupements

- Du point de vue de la SEC Suisse, certaines mesures permettraient une clarification des offres de la formation professionnelle supérieure. Toutefois, une telle clarification n'est pas obligatoire ; la démarcation actuelle présente des avantages, notamment pour les étudiants. Il est important de promouvoir davantage la perméabilité et la prise en compte des acquis et de permettre aux étu- diants de s'orienter plus facilement dans le paysage éducatif. Les atouts des ES, en particulier leur proximité avec le marché du travail et une certaine orientation vers les contenus de formation qui permet la flexibilité, doivent être conservés.
- La Conférence ES Arts appliqués considère que la perspective globale est très importante et es- père que les conclusions sur le positionnement des ES conduiront à un renforcement du système dual dans la formation professionnelle initiale et dans la formation professionnelle supérieure. Il est également essentiel de s'intéresser aux HES. L'objectif doit être d'assurer la formation et le perfectionnement d'autant de personnes que les secteurs économiques ou le marché ont besoin (et pas beaucoup plus).

Rapport entre les filières ES et les offres des HES

- La SEC Suisse considère qu'un monitoring – notamment en ce qui concerne les admissions dans les HES – est important pour le positionnement des ES et de la formation professionnelle supé- rieure dans son ensemble. En ce qui concerne les HES, du point de vue de la politique de forma- tion, il est important d'éviter que les ES deviennent une simple voie d'accès aux HES, mais plutôt de conserver leur valeur en tant que diplômes indépendants ou de les améliorer encore. La SEC Suisse partage par ailleurs l'avis des prestataires de formation selon lequel les diplômes non for- mels de niveau haute école (CAS/DAS/MAS) sont en concurrence avec la formation profession- nelle supérieure dans certains champs professionnels.
- La C-ES Arts appliqués explique les rapports avec les HES dans le domaine du design. Les places de stage des HES ont entraîné une baisse du nombre de contrats d'apprentissage et, par

³ N.B. : Cet aspect a été traité dans l'intervalle. Dès le début de l'année 2022, la discussion et la concrétisation des mesures se feront parallèlement à la clarification des questions fondamentales. Il en est tenu compte dans la version du rapport inter- médiaire du 24 septembre 2021 qui sera présenté lors du Sommet national de la formation professionnelle.

⁴ idem.

rapport aux ES et aux examens fédéraux, les HES forment beaucoup trop de diplômés qui n'auront jamais la moindre chance de trouver un emploi dans le domaine des arts appliqués. En outre, le fait d'attirer les étudiants des cursus ES en cours d'emploi vers les HES pour la dernière année de bachelor torpille le système ES et sa reconnaissance. Grâce aux subventions incomparablement plus attractives pour les filières HES, les titulaires de la maturité professionnelle ont continué à migrer vers les filières HES dans le domaine du design et des arts appliqués qui ont été développées ces dernières années. Lorsque de nouvelles offres sont créées dans la formation professionnelle supérieure, la Confédération a la responsabilité de ne pas déplacer ou négliger les offres qui ont fait leurs preuves dans la branche concernée. Dans le cadre du projet de positionnement des ES, il est temps de revoir la position des HES dans les différentes branches de l'économie et les conséquences afférentes.

- La représentation de la CLPO souhaite une définition claire de la reconnaissance du diplôme ES pour les personnes qui souhaitent poursuivre leur formation dans une HES (90 crédits ECTS). Il est nécessaire que le SEFRI réglemente clairement ce point.
- Du point de vue de la représentation de la CLPO, une recherche approfondie serait nécessaire concernant l'employabilité des diplômés ES. La délimitation entre les ES et les HES présentée dans le rapport intermédiaire en termes d'orientation vers le marché du travail par opposition à une orientation vers la recherche et le développement n'est pas claire dans la réalité. Seul le niveau à atteindre fait la différence.

2.2.4 Visibilité et réputation des ES

- La représentation de la CLPO, la SEC Suisse, la C-ES, la CES-T et l'ODEC soulignent le besoin d'action existant en matière de visibilité et de réputation des diplômés ES, qui n'est pas suffisamment mis en avant dans le rapport intermédiaire. La SEC Suisse et l'ODEC font valoir que le nombre de diplômés prévus pour les HES sont nettement plus élevés.
- Selon l'ODEC, les perspectives de carrière des diplômés ES sont réduites car les responsables RH ne connaissent pas suffisamment les diplômés ES. La première sélection lors des candidatures est toujours basée sur le titre et l'existence d'un « bachelor » comme signal du degré tertiaire. La première évaluation par le biais de l'IA fait que ce phénomène est en augmentation.
- Selon la représentation de la CLPO, comme l'explique econcept, il y a un grand besoin d'optimiser la visibilité des ES, autrement dit un besoin de communication de l'offre et un positionnement clair, notamment vis-à-vis des HES. Ce besoin n'a pas été pris en compte dans le rapport intermédiaire actuel.

Protection des dénominations

- La SEC Suisse et l'ODEC attirent l'attention sur l'importance de la protection des dénominations pour les ES.

Reconnaissance institutionnelle

- La question de la reconnaissance institutionnelle des ES est de la plus haute importance du point de vue de la SEC Suisse et de la CES-T et doit être étudiée avec attention.
- Du point de vue de la SEC Suisse, l'accent doit être mis sur deux objectifs : une plus grande flexibilité et agilité pour les prestataires, associées à une réduction des distorsions de concurrence vis-à-vis des HES d'une part, et l'orientation vers le marché du travail d'autre part. La reconnaissance institutionnelle, qui devrait être élaborée de manière plus détaillée, se rapprocherait le plus de ces objectifs. Par conséquent, dans un nouveau système, les Ortra auraient également des rôles et des compétences importants (p. ex. plan d'études cadre), qui devraient être redéfinis. Une reconnaissance institutionnelle, combinée à l'amélioration de l'assurance qualité, pourrait finalement aussi conduire à une structure de prestataires quelque peu modifiée – en conséquence des objectifs fixés (et donc souhaités).

- Du point de vue de la représentation de la CLPO, la reconnaissance ou l'accréditation institutionnelle serait problématique, car les partenaires de formation sont tous très différents et offrent également des formations à des niveaux très différents (formation professionnelle initiale, ES et HES, examens professionnels, etc.).

Remise d'un diplôme fédéral aux diplômés des filières de formation ES

- La représentation de la CLPO, la SEC Suisse et l'ODEC soutiennent la remise d'un diplôme fédéral aux diplômés ES.
- La représentation de la CLPO a jugé le cas de la maturité professionnelle, où les armoiries suisses peuvent être affichées, comparable à celui du diplôme ES.
- Selon la SEC Suisse, dans le cas d'un diplôme fédéral, une standardisation de la procédure de qualification devrait être envisagée.
- Selon l'ODEC, les conditions requises pour pouvoir proposer une filière de formation ES sont fixées par des lois et des ordonnances. Restreindre l'octroi du diplôme fédéral à une procédure de qualification centralisée est un peu court.

Campagne de communication sur les ES et développement d'une marque ES

- La SEC Suisse soutient le développement d'une marque ES et d'une campagne de communication correspondante. Toutefois, cela n'a de sens qu'après avoir clarifié les questions relatives à la reconnaissance et au titre.

2.2.5 Mobilité au niveau national et international

- Pour la C-ES et la CES-T, la reconnaissance et la réputation internationale des diplômes ES et la question des titres constituent un champ d'action prioritaire.
- Du point de vue de l'ODEC, le manque de données ou le peu de demandes adressées au SEFRI ne signifie pas que le besoin de mobilité internationale n'existe pas. Les difficultés à se positionner à l'international avec le diplôme ES sont monnaie courante. Les nombreuses demandes pour la dénomination « Professional Bachelor ODEC » parlent d'elles-mêmes et montrent à quel point la comparabilité internationale est urgente pour les titulaires de diplômes ES.
- Selon la SEC Suisse, plusieurs branches et professions sont fortement tournées vers l'international. Par rapport aux diplômés des hautes écoles, les diplômés de la formation professionnelle supérieure sont défavorisés en termes de salaire et de perspectives de carrière. Les mesures possibles consisteraient à développer la mise à disposition d'informations axées principalement sur les entreprises et à améliorer les échanges internationaux et la mobilité, notamment pour les filières ES en cours d'emploi, en tenant compte des besoins réels des étudiants (pour le Professional Bachelor, voir ci-dessous).
- Du point de vue de la représentation de la CLPO, le rapport intermédiaire reste assez flou sur la visibilité et la reconnaissance au niveau international et l'argument selon lequel le manque de données en est la raison ne peut être accepté. Cependant, on peut se demander si la reconnaissance internationale est effectivement problématique, car grâce à la classification au niveau 6 (CNC), il est clairement indiqué que le diplôme ES est équivalent aux HES.
- Selon l'ODEC, des études du SEFRI ou de l'OFS sur la mobilité internationale pourraient être utiles. Toutefois, le groupe cible ne doit pas être constitué des diplômés actuels, mais de ceux qui ont terminé leurs études dans une ES il y a plus de cinq ans.

Professional Bachelor

- Du point de vue de la C-ES, de la CES-T, de la Conférences ES Arts appliqués, de la SEC Suisse et de l'ODEC, l'introduction d'un titre de bachelor professionnel ou « professional bachelor » devrait être poursuivie. La valeur du signal ainsi donné ne doit pas être sous-estimée, selon la SEC Suisse. Avec la mise en place du professional bachelor en Allemagne et en Autriche, il devient d'autant plus urgent de traiter la question. Il est incompréhensible que ce titre ne soit pas introduit

en Suisse. Selon la SEC Suisse, l'introduction du bachelor professionnel devrait tenir compte de l'ensemble de la formation professionnelle supérieure.

- L'ODEC n'est pas d'accord avec l'affirmation du rapport intermédiaire selon laquelle la demande d'un titre de bachelor découle du désir d'améliorer la réputation sur le marché du travail et de la formation ainsi que dans la société. Il ne s'agit pas en premier lieu d'une question de réputation, mais de l'intelligibilité du titre ES. Pour les diplômés ES, l'accès au marché du travail prime sur l'accès au système éducatif étranger. En Europe, les diplômes de bachelor et de master sont généralement attribués au système de Bologne, mais au niveau mondial, ces diplômes sont attribués au degré tertiaire. Sans le titre de bachelor, le diplôme ES n'est pas reconnu comme un diplôme du degré tertiaire. Les anglophones ne comprennent pas le titre anglais actuel « Advanced federal diploma of higher education » et ne peuvent pas le situer. Avec le professional bachelor, cette revendication est satisfaite.
- Selon la représentation de la CLPO, le titre de bachelor professionnel pourrait être problématique, car la maturité professionnelle deviendrait obligatoirement la condition d'admission. Cela signifierait que l'un des principaux atouts des ES, à savoir l'accès direct avec le CFC, serait perdu (80 % des étudiants ES sont titulaires d'un CFC).

2.2.6 Structure des prestataires, financement, gouvernance

- Selon la SEC Suisse, la question de la structure des prestataires ne peut être considérée isolément, mais constitue au mieux le résultat de diverses mesures. Les questions centrales sont, par exemple, les standards de qualité que l'on souhaite fixer dans le domaine des ES et, dans ce contexte, la forme de reconnaissance qui permettrait d'atteindre cet objectif. Le traitement de ces questions et la mise en œuvre de mesures appropriées peuvent alors conduire à un ajustement structurel – mais pas l'inverse.
- Du point de vue de la CES-T, le financement constitue un champ d'action central.
- La SEC Suisse soutient l'état des lieux susmentionné et l'étude y relative sur le financement des ES. Il semble utile d'envisager l'introduction d'un financement axé sur la personne également au niveau ES.

Gouvernance

- Selon la représentation de la CLPO et la SEC Suisse, le rôle des Ortra doit être revu.
- Du point de vue de la SEC Suisse, l'assurance qualité des plans d'études cadres n'est de facto pas réalisable aujourd'hui pour l'organe responsable ou les Ortra (procédure de reconnaissance, procédure de qualification). Une redistribution concevable de leur point de vue serait que l'assurance qualité soit transférée à la Confédération/cantons (p. ex. dans le cadre d'une reconnaissance institutionnelle), tandis que les Ortra et les organes responsables resteraient en charge du développement et de la révision des plans d'études cadres. Dans ce contexte, la SEC Suisse constate également que les processus de révision prennent beaucoup de temps et de ressources, ce qui reste également un défi au vu de la proximité du marché du travail et des changements rapides dans le monde professionnel. Ces processus devraient être rationalisés et une plus grande flexibilité devrait être rendue possible.
- La représentation de la CLPO souligne que le renforcement du rôle des Ortra, entre autres dans l'élaboration des plans d'études cadres, a pour conséquence que les filières dépendent fortement des Ortra, qui de leur côté n'ont pas toujours la capacité de s'investir de manière satisfaisante. Il y avait même un risque que certaines filières soient abandonnées à cause de cela. Il en résulte une situation instable pour les ES, qui n'ont aucune garantie de pouvoir continuer à exister sans le soutien des Ortra, dont certaines peuvent également se trouver en conflit d'intérêts, par exemple lorsqu'elles plaident en faveur d'un examen professionnel.
- En ce qui concerne la logique de pilotage par rapport aux hautes écoles, la Conférence ES Arts appliqués souligne que les HES peuvent agir de manière plus indépendante et plus flexible, ce qui leur donne une image publique plus sûre d'elles. Les ES sont liées aux Ortra et travaillent souvent

dans des organes avec des personnes qui s'engagent à bas salaire pour le développement de filières ES pour une relève honnête et travailleuse et des professionnels qui peuvent se maintenir dans la profession.

2.2.7 Suite des travaux : participation des acteurs

- La C-ES et la CES-T appellent à un redémarrage du projet avec la participation des principaux acteurs ES et en se concentrant sur les questions de mise en œuvre des mesures de renforcement à action rapide du rapport d'econcept.
- La CES-T estime qu'il serait plus opportun que la CTFP et le comité de coordination interne assument conjointement la prise de décisions. Elle souligne également l'hétérogénéité des intérêts et les différentes évaluations de l'étendue des champs d'action individuels par rapport aux différents domaines et acteurs ES. Si d'autres groupes d'intérêt étaient impliqués dans le processus de décision, le consensus ne serait probablement pas atteint.
- La SEC Suisse souligne la nécessité de clarifier les questions fondamentales et de débattre en même temps des mesures concrètes. À cette fin, elle soutient toutes les mesures qui rapprochent les partenaires et favorisent un processus transparent de recherche de solutions.
- La Conférence ES Arts appliqués demande instamment que des représentants des ES/de la formation professionnelle supérieure et de la culture soient inclus dans le comité « Sommet national de la formation professionnelle » et non « uniquement » des représentants des universités, des HES et des grandes associations économiques de Suisse. La culture est également une affaire de formation.

2.3 swissuniversities

Le Comité de swissuniversities a pris connaissance des informations relatives au rapport intermédiaire du projet de positionnement des ES et soutient la conclusion intermédiaire du SEFRI.